



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E122993

VALABLE JUSQU'AU 10/05/2027

ÉDITÉ LE

11/08/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/03/2003

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2016  
470 000

Raison sociale : SARL LEYMONIE

5 BIS RUE DU MOULIN D ECORCE  
58000 NEVERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NEVERS 58000

Siret : 447 839 440 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 000000140741831

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 000000140741831

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 03 86 61 37 84

Fax : 03 86 36 45 87

Portable :

Site Internet :

E-mail : sarlleymonie@orange.fr

Responsabilité légale :

LEYMONIE ALAIN GÉRANT / PARAY FABIEN GÉRANT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                                                | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5261 | Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2<br>Mention RGE | 11/05/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 11/05/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.